



# Passeport Soins Externes

## Unité de Chirurgie Ambulatoire

Pôle des Spécialités Médico-Chirurgicales

### Service ORL et Chirurgie Cervico-Faciale

Hôpital Claude Huriez – 2<sup>ème</sup> étage Aile Ouest



L'unité de Chirurgie Ambulatoire vous accueille  
de 7h00 à 19 h00 du lundi au vendredi

Pour joindre **l'infirmière** de programmation :

**03 20 44 56 55**

Pour joindre **l'hôtesse** d'hospitalisation :

**03 20 44 53 98**

Pour joindre le **personnel de soins** :

**03 20 44 46 37**

Votre intervention est prévue dans le cadre des soins externes.

Nous vous demandons de lire attentivement ce document. Il vous permettra de prendre connaissance des modalités relatives à ce type de prise en charge.

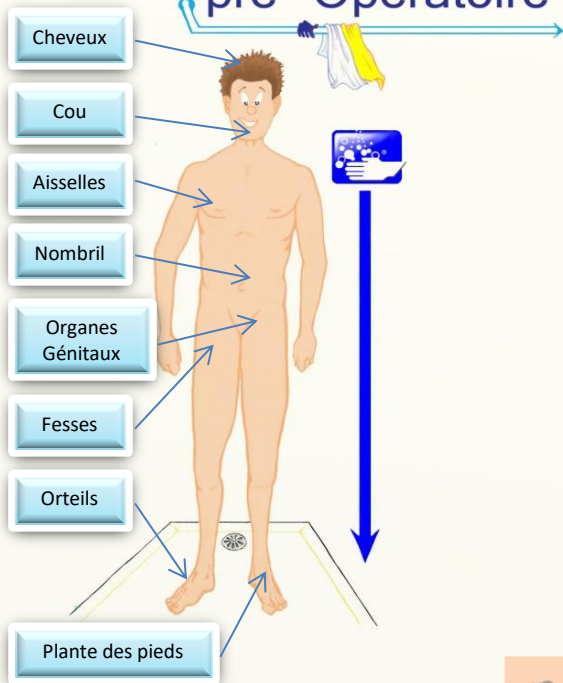
## La veille de l'intervention

Le soir, prenez un repas sans alcool avec votre traitement habituel.

## La douche

La veille et le matin même de l'intervention, avec un savon doux, telle que ci-dessous.

### La Douche pré-Opératoire



#### Technique de douche

- Mouiller la totalité du corps, cheveux compris
- Savonner le corps de haut en bas en faisant mousser généreusement
- Insister sur certaines zones comme les cheveux, les aisselles, les pieds
- Terminer par les organes génitaux et les fesses
- Rincer du haut vers le bas en ayant soin d'éliminer toute la mousse

#### Après la douche

- Sécher avec une serviette propre
- Ne pas appliquer de déodorant, de crème corporelle, de parfum, ni de maquillage
- Revêtir une tenue propre
- **Enlever tout vernis à ongle**



Réaliser un brossage des dents

**Pour votre santé, il est important de respecter ces règles d'hygiène**

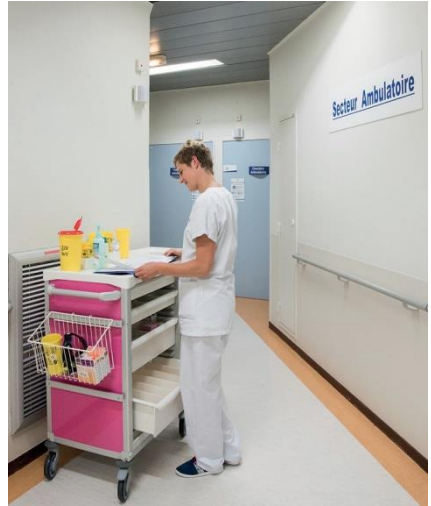
## Le jour de l'intervention

Jusqu'à deux heures avant votre hospitalisation vous pouvez vous alimenter (repas et boisson) raisonnablement et légèrement

**Présentez-vous à l'accueil du 2<sup>ème</sup> étage de l'Aile Ouest (escaliers ou ascenseurs n° 23 et 24) afin d'enregistrer votre admission.**

**Pensez à vous munir des documents suivants :**

- > Carte d'identité ou passeport ou titre de séjour en cours de validité,
- > Carte vitale, Carte Mutuelle ou CMU
- > Formulaire « **Désignation de la personne de confiance** » complété et signé,
- > Autorisation d'opérer **signée par les 2 parents** pour les enfants mineurs, ou du représentant légal,
- > Les examens radiologiques en votre possession.



**N'apportez ni objet de valeur, ni argent.**

## Après l'intervention

### Quand puis-je manger ?

Une collation vous sera servie dès le retour du bloc.

### Quand puis-je sortir ?

Dès que votre dossier de sortie aura été finalisé.

### Après avoir quitté l'hôpital ?

Pour la nuit qui suit l'intervention, vous devez être accompagné par une personne majeure.

## Votre sortie de l'unité de chirurgie ambulatoire

Au moment de votre sortie, l'infirmière vous remettra :

- > la lettre pour le médecin traitant,
- > l'ordonnance des soins postopératoires,

> votre rendez-vous de consultation postopératoire

## A votre domicile

Respectez les recommandations données par le médecin.

En cas de complications, vous pouvez appeler :

- Les infirmières de consultation aux heures ouvrables.
- Le personnel de soins à tout moment.



Plus d'information sur les transports en commun : [www.chru-lille.fr/plans/huriez.pdf](http://www.chru-lille.fr/plans/huriez.pdf)

**Toute l'équipe est à votre entière disposition pour vous donner tout complément d'information.**

**Nous vous souhaitons un agréable séjour.**